



# Territoire d'industrie « Ouest et Sud Creusois » 2020-2022

*Réunion du jeudi 19 décembre 2019 - 18 h 00, Sardent*



## ► Initiative de l'Etat / Pilotage par la Région Nouvelle-Aquitaine

Cible le maintien et le développement des activités industrielles par divers leviers d'intervention de l'Etat et de ses opérateurs, des collectivités et de leurs établissements publics ou des entreprises:

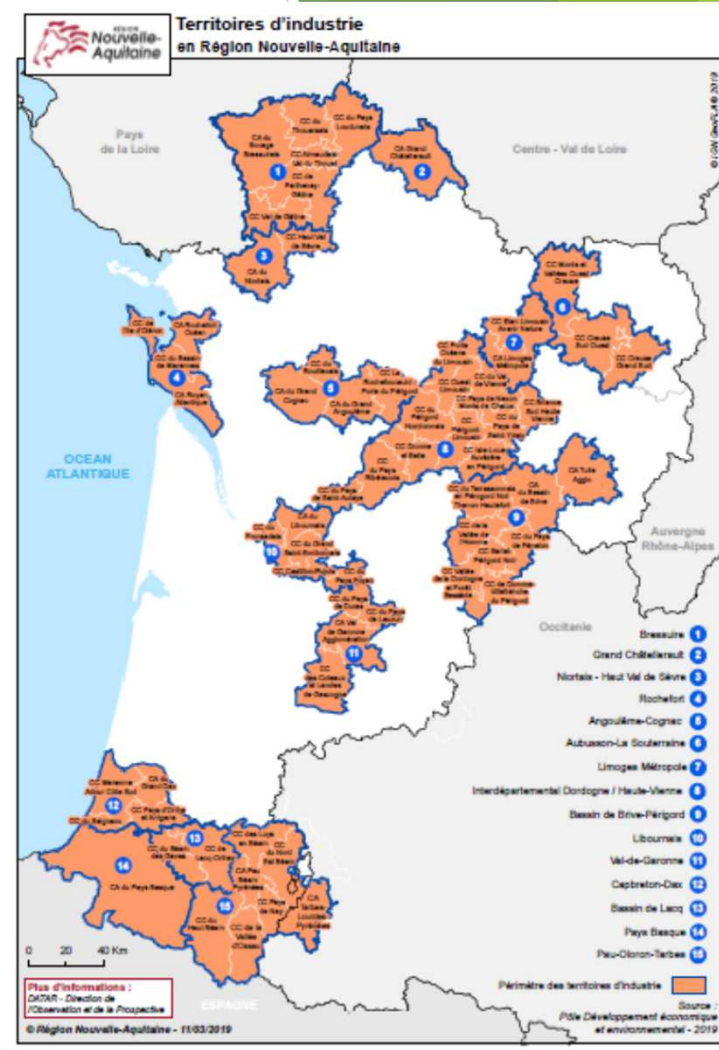
Équipements et accompagnements divers au fonctionnement des entreprises (dont emploi-formation).

### ► Gestion décentralisée sur compétences éco Région et EPCI

→ projets construits par acteurs locaux = du « bas vers le haut »

► 14 territoires en Nouvelle Aquitaine, parmi les plus fragiles au niveau socio-économique dont « Ouest et Sud Creusois » = 3 EPCI

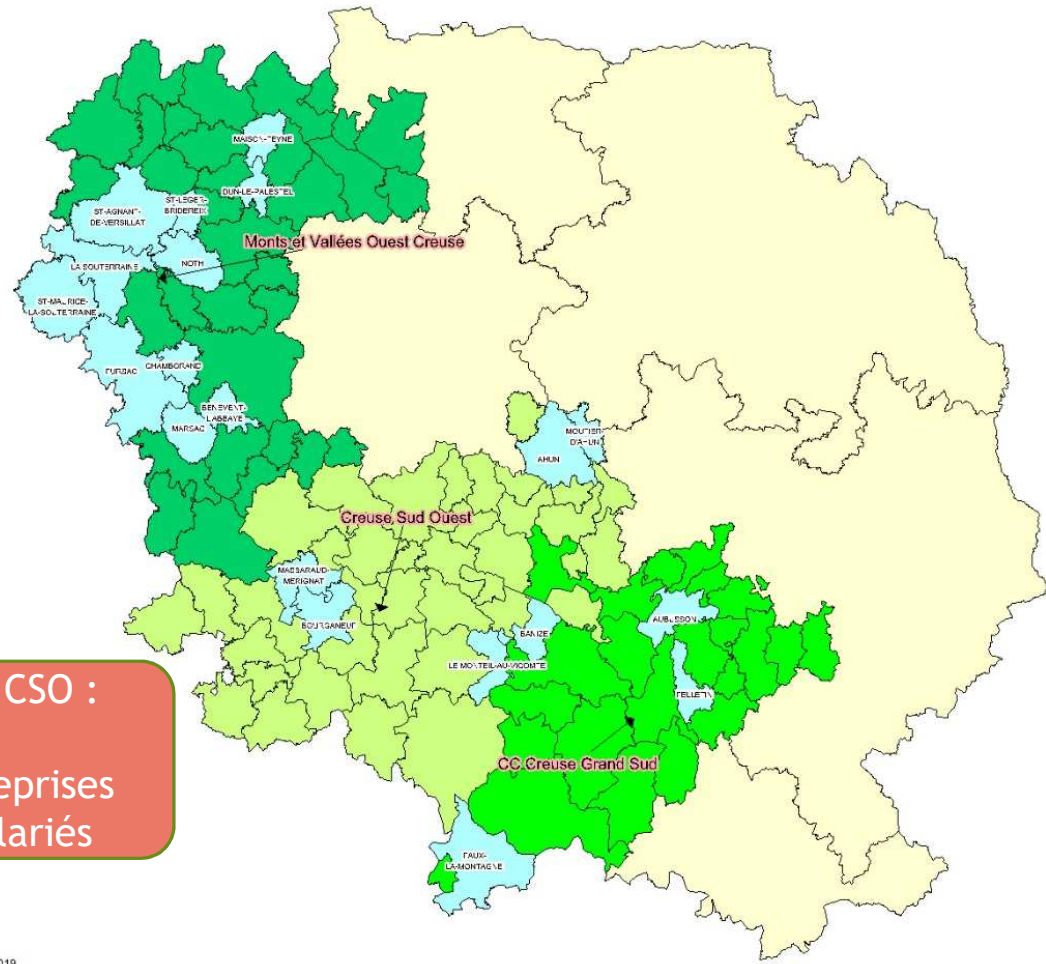
► Dispositif complémentaire à la politique territoriale régionale au titre des compétences « développement économique » de la Région et des EPCI.



## UN CONTRAT SUR 3 ANS

- **Signataires /gestionnaires de fonds=** Etat et ses opérateurs/Région/EPCI, voire industriels et autres partenaires.
- **4 axes intéressant directement les entreprises industrielles: attirer, recruter, innover, simplifier**
- **10 actions max. par territoire**, pas uniquement portées par EPCI (association, groupement d'employeurs, GIE, entreprises,CCI...)
- **Mobilisation des industriels du territoire avec la CCI 23=** grands groupes, PME, TPE au sein des industriels référents
- **Gouvernance partagée**

# Territoire Industrie



Commune accueillant des industries de plus de 10 salariés

Sur CC CSO :  
37 entreprises  
326 salariés

3 EPCI  
112 communes  
51 082 habitants

187 entreprises industrielles  
dont  
105 avec salariés  
= 1 456 salariés

# Le secteur industrie

► Hors naf 3511z et activités liées à l'agriculture

60 % TPE surtout bois  
Taux de création supérieur à la moyenne des territoires ruraux néo-aquitains

	2010			2018			Evolution 2010-2018	
	Creuse	Territoire industrie		Creuse	Territoire industrie		Creuse	Territoire d'industrie
<b>Entreprises</b>	369	211	57 %	330	187	56 %	-10,6%	-11,4%
<b>Salariés</b>	4 053	1 749	43 %	3 532	1 456	41 %	- 12,8%	-16,7 %

## ► CARACTERISTIQUES DU TISSU INDUSTRIEL

- Une économie en mutation depuis 70 = du productif au présentiel = secteur des services à la population principal pourvoyeur d'activités et d'emplois.
- Un tissu industriel un peu plus marqué sur CC MVOC, malgré de grosses pertes d'emplois (GM&S).
- Un potentiel certain avec une - nécessaire - marge de développement:
  - Spécialisation marquée par 3 domaines: bois-papier-carton, textile-habillement et métallurgie - fabrication de pièces métalliques = fragilité en l'absence d'innovation et de diversification.
  - Renaissance de la sphère productive:
    - ✓ Nouvelle dynamique d'innovation autour de l'industrie et des métiers traditionnels Art textile / Arts tissé.
    - ✓ Nouvelles filières à valeur ajoutée + : industries de transformation du bois et fabrication ou sous-traitance mécanique industrielle, mécanique de précision câblerie.
    - ✓ Le Développement d'activités nouvelles, parfois de niches: matelas, agro-alimentaire, matières plastiques, gestion des déchets...

## Implications pour la CCI 23 et la CC Creuse Sud Ouest

### Aucune obligation d'engagement dans le dispositif, MAIS...

- Des enjeux forts de maintien et de développement pour le tissu industriel.
- Pas de nouveautés dans les contenus, mais:
  - Une vue d'ensemble et une animation locale sur tous les dispositifs concernant l'industrie.
  - La possibilité d'évoluer, d'adapter et d'innover en cours de contrat.
  - Un dispositif qui donne la « priorité » sur les territoires labellisés: fonds ciblés et affectés sur investissements; déploiement téléphonie 5 G.
  - Des crédits potentiellement nouveaux sur l'ingénierie / l'animation locales pour les EPCI.

⇒ La CCI 23 et la Com Com en animateurs et facilitateurs<sup>7</sup> localement.



## ► METHODE DE TRAVAIL / POINT D'AVANCEMENT

### 1<sup>ère</sup> étape - Avril à Déc. 2019 = élaboration et validation d'un protocole d'accord, dont gouvernance

- 11 JUILLET 2019: 1er comité de concertation partenaires Région/Etat du 11 juillet 2019, pour avis sur candidature territoire.
- 11 OCTOBRE 2019: réunion partenaires de l'emploi et de la formation
- 15 NOVEMBRE 2019: concertation signataires sur le protocole d'accord et orientations.
- DECEMBRE: concertation avec les industriels pour désigner 1 à 3 référents industriels par EPCI pour participer à la gouvernance.

### 2<sup>ème</sup> étape - JANVIER à MARS 2020: élaboration et validation du contrat:

- Validation des fiches-actions avec les partenaires
- Mise au point des financements
- Signature du contrat avant renouvellement des conseils communautaires



## 3 ENJEUX IDENTIFIES - 6 FICHE-ACTIONS

### ► Enjeu n° 1: repenser la relation entre le territoire et son industrie afin de renforcer son attractivité

- **Créer ou recréer** des relations entre les partenaires institutionnels, techniques et/ou financiers et les chefs d'entreprises, pour une meilleure connaissance des besoins et des outils/dispositifs existants.
- **Mieux mobiliser et mieux coordonner** les échanges entre les accompagnateurs du dispositif « territoire d'industrie » et les entreprises.
- **Faire connaître** les industries locales, leurs talents et plus globalement les métiers de l'industrie, sur le territoire et à l'extérieur, mieux communiquer.
- **Expérimenter** de nouvelles actions, **anticiper** les besoins.

## ► Enjeu n° 2: réussir les transitions et innover

- Animer les filières basées sur la valorisation de ressources locales spécifiques - art textile / art tissé, bois et métallurgie - pour encourager de nouveaux débouchés sur **l'ensemble du territoire d'industrie.**
- Soutenir et développer la labellisation et les certifications pour donner plus de lisibilité et de gages de confiance aux entreprises locales: reconnaissance des compétences / savoir-faire et des produits, image à l'extérieur comme à l'intérieur du territoire d'industrie.

## ► Enjeu n°3 : garantir localement les compétences et l'emploi du tissu industriel

- **Attirer** des actifs dans l'industrie: accompagner les entrepreneurs dans la qualification de leurs besoins de compétences, dans leurs projets de recrutements, et renforcer la captation de candidats par un appui à la démarche globale d'installation de la personne sur le territoire = politique d'accueil des EPCI.
- **Resserrer** le lien entre les établissements d'enseignement et les entreprises.
- **Tester** la pertinence de nouveaux dispositifs innovants d'apprentissage et d'insertion, et d'accompagnement à la création, pour capter de futurs créateurs et répondre aux besoins en main d'œuvre.

## Synthèse du projet de plan d'actions sur 3 ans (évolutif)

Enjeux	Propositions d'actions multi-partenariales	Objet du soutien sollicité
N° 1 et 3	<b>1. Attirer de nouvelles recrues dans l'industrie - 4 volets:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet 1: état des lieux des dispositifs en place.</li> <li>- Volet 2: soutenir l'intégration des populations actives.</li> <li>- Volet 3: soutenir l'amélioration de la marque employeur.</li> <li>- Volet 4: favoriser la formation et le recrutement</li> </ul>	Diagnostic Etudes de faisabilité Supports information / communication Ingénierie des partenaires Formation
N° 2	<b>2. Soutenir la labellisation et les certifications sur le territoire d'industrie</b>	Actions information / sensibilisation Diagnostic Conseil juridique
N° 1 et 2	<b>3. Structurer et développer la filière art textile, art tissé et savoir-faire d'excellence sur le territoire d'Aubusson-Felletin</b>	Poste d'animateur Investissements
N° 1 et 2	<b>4. Soutenir la filière bois sur le territoire de Creuse Sud Ouest - 2 volets:</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Volet 1: soutien à l'animation forestière existante CC CSO.</li> <li>- Volet 2: préparation / mise en œuvre charte forestière 3 EPCI.</li> </ul>	Poste d'animateur Diagnostic / études Formation Actions de communication
N° 1 et 2	<b>5. Soutenir la métallurgie sur le territoire Monts et Vallées Ouest Creuse</b>	Poste d'animateur Investissements
N° 3	<b>6. Créer un écosystème attractif pour le développement des filières locales.</b>	<sup>12</sup> Fonds dédié pour aide à la création ou prime à l'embauche

## Autres actions à l'étude

### ► Des besoins communs identifiés:

- Accompagnement à l'immobilier (foncier et bâti) d'entreprise = manque de ressources des EPCI
- ⇒ *Proposition de mettre en place un fond d'investissement dédié à l'immobilier d'entreprise pour remobilisation du bâti et foncier publics et privés.*
- Accompagnement à la création
- ⇒ *Abondement d'un prêt d'honneur, incitatif (Initiative Creuse).*

# GOUVERNANCE

- ▶ ANIMATION DEMARCHE / EPCI = Au moins 1 référent industriel / EPCI (VP, chef de projet)

Comité de pilotage:  
valide/évalue/oriente  
1 fois par an minimum  
*EPCI / référents industriels,  
Elus Région NA, Mme la préfète,  
Opérateurs locaux,  
CCI 23, ADECT/CADET*

Comité de projet:  
Définit besoins/ propose actions/évolue  
2 fois par an minimum  
*EPCI/ réf. Industriel,  
Opérateurs et partenaires,CCI 23*  
  
*+ selon actions autres experts (PSC,  
pépinières, clubs...)*

Equipe projet = chefs de projets EPCI, Agents de la Région  
Coordonne / appuie les partenaires pour mise en œuvre